représentants d'entreprises, d'associations d'employés, de syndicats et d'organisations de personnes handicapées, dans le but précis de cerner les domaines où des mesures de collaboration s'imposent en vue d'assurer l'intégration économique des handicapés. Ces rencontres devraient mettre l'accent sur les entreprises locales qui remportent du succès et qui peuvent servir de modèle à d'autres collectivités au Canada.

M. Dickinson: Dans une tribune comme celle-ci, il faut essayer de donner à chacun l'occasion de dire son mot et de participer à la discussion. De nos jours, il y a un nouveau mot à la mode dans les milieux administratifs: les macro-énoncés. Ce sont des déclarations générales sur les tendances et les problèmes, et l'on n'en vient jamais aux micro-énonçés, à l'examen des questions opérationnelles, du quotidien. C'est un peu comme une oeuvre de Picasso, qui, dans son abstraction, peut représenter différentes choses pour différentes personnes; quand on veut changer d'avis, il suffit d'aller revoir l'exposition et d'interpréter l'oeuvre différemment. Pour ma part, je serais plutôt un admirateur de Norman Rockwell, quelqu'un qui apprécie les choses mesurables et identifiables, celles qui obéissent à un budget et à un échéancier. Celles qui me permettent d'expliquer aux autres ce que je veux dire, et qui m'obligent à rendre des comptes.

Sans vouloir vexer personne, tous nos gouvernements pourraient tirer une leçon importante du milieu artistique, et laisser de côté le style Picasso, avec ses abstractions et ses généralités, en faveur du style de Norman Rockwell dans leurs plans d'action et leurs stratégies.

Dans le débat sur la réforme des programmes sociaux et des systèmes de prestations des services qui doivent nous permettre de rationaliser nos programmes, il serait bon que nous abordions certains thèmes précis. Nous avons un pays, un programme politique national, et pourtant nos programmes sociaux sont morcelés; ils ne se ressemblent pas d'une province à l'autre, et même dans les Maritimes, d'une province à l'autre, le type et le niveau de soutien changent.

Lorsque vous demandez l'assistance sociale, vous obtenez quelque chose de différent selon votre adresse, votre âge, le type d'invalidité dans lequel on vous a classé, et sa cause — selon qu'il s'agit d'un accident au travail, ou d'un accident en rentrant du travail, ou selon que c'est une invalidité de naissance ou résultant d'une maladie; ou entre, selon que vous aviez une assurance privée ou bénificiez de l'assurance sur les accidents de travail.

Nous avons maintenant une occasion de réformer le système, non pas dans le sens qu'il faut faire peur aux gens et les obliger à trouver de nouvelles sources de financement, mais plutôt dans le sens que nous pouvons prendre un système mal géré, qui a peu d'effets véritables à long terme sur la qualité de la vie des personnes atteintes d'une invalidité, et qu'en le gérant mieux, en s'appuyant peut-être sur l'esprit de collaboration fédéral-provincial qu'ont suscité les récents débats constitutionnels, et en donnant l'exemple à tous les niveaux, sans attendre que tout le monde accroche son wagon à la locomotive, on peut prendre chacun l'initiative et transformer cette idée en réalité.

Il nous faut un plan d'action concret sur les universités, les collèges communautaires, avec des budgets et des échéanciers, afin d'éliminer les obstacles aux études, pour qu'un plus grand nombre d'étudiants atteints d'invalidité puissent non seulement entreprendre des études collégiales ou universitaires, mais les terminer et acquérir des compétences qui leurs soient utiles sur le marché du travail. Nous voulons que les gens soient embauchés et intégrés dans le marché du travail en plus grand nombre, non pas aux termes d'un programme d'équité en matière d'emploi, ou dans le cadre d'un projet pilote. Nous voulons que les gens soient engagés en dépit